

Réception de Monsieur Michel Belin en qualité de membre résidant succédant au fauteuil de Monsieur Robert Debant, décédé.

Monsieur,

L'académie de Nîmes est heureuse de vous accueillir en qualité de membre résidant, succédant au fauteuil de notre regretté confrère Robert Debant, chartiste, archiviste-paléographe, directeur honoraire des Archives du Gard, décédé le 6 février 2015. Permettez-moi de saluer son épouse, madame Anne de Font-Réaulx Debant, chartiste également, qui nous honore de sa présence.

Monsieur, vous avez été élu correspondant de notre académie le 27 avril 2012. Il me plaît, en ce jour, de rappeler votre participation active à la vie de l'académie. Dès le 5 avril 2013 vous donnez une première communication : « Le procureur de la République : un grand communicant ? » La seconde le 15 mai 2015 : « La justice restaurative, une justice humaniste. » Deux belles communications que nous écoutions alors avec le plus grand intérêt.

J'ai également présent à l'esprit, la séance publique au lycée Alfonse Daudet le 3 juin 2015 sur le thème : « Une autre justice : la justice restaurative. La justice doit-elle seulement punir ? » Président de l'Association gardoise d'aide aux victimes d'infractions pénales, d'une part, et correspondant de l'académie d'autre part, vous en étiez l'organisateur, en collaboration avec notre confrère Gabriel Audisio. Vous aviez pour objectif de communiquer sur un sujet délicat, cependant la nombreuse assistance à cette conférence fut significative de l'intérêt suscité par le thème traité.

Monsieur, aujourd'hui j'ai l'honneur de vous recevoir au sein de l'académie. Vous êtes un Gardois, né à Nîmes le 26 juin 1946, petit-fils d'une famille aux origines cévenoles. Votre grand-père était contremaître pour le compte des Houillères de France à La Vernarède. Vous êtes marié, votre épouse, Chantal, que je salue respectueusement, était enseignante, professeur d'anglais. Vous êtes les parents de Stéphane votre fils, huissier de justice, et de Valérie votre fille, puéricultrice. Vous avez aussi la joie de chérir vos petits-enfants.

Étudiant dans notre ville au lycée Alfonse Daudet, vous obtenez le baccalauréat en 1966. Vous étudiez ensuite le droit à l'université Paul Valéry à Montpellier et vous rédigez un mémoire sur « Les personnages légendaires et mythologiques dans l'œuvre poétique de Guillaume Apollinaire ». Titulaire d'une maîtrise en Lettres modernes, vous intégrez l'Institut régional d'administration de Lyon, obtenant le diplôme d'administration publique, soit l'équivalent d'une maîtrise en droit. Vous êtes aussi titulaire du diplôme universitaire, droit des obligations approfondi, avec mention très bien.

Votre vie professionnelle commence à Nîmes, comme attaché de préfecture. Chef de bureau, vous dirigez les services de l'environnement et de la protection des sites et monuments historiques. Mais c'est dans un autre domaine que va s'accomplir votre carrière. Vous préparez le concours d'entrée à l'École nationale de la magistrature à Paris, où vous allez bientôt devenir auditeur de justice. Le 10 janvier 1985 vous êtes nommé substitut du procureur à Tarascon. Vous retrouvez le Midi et la Provence avec le chant des cigales, et la Camargue chère au marquis de Baroncelli.

Au terme d'un septennat vous quittez le Midi de la France pour les Ardennes, où vous conduit votre nomination comme premier substitut à Charleville-Mézières. Les hivers sont rudes, mais la région ne manque pas de charme avec son immense forêt ardennaise, riche en

légendes et récits mythiques, ses marécages, ses maisons simples et austères sous leurs toits d'ardoises. Le terroir façonne les hommes. Ici, les gens savent qu'il a toujours fallu batailler pour vivre. Vous y exercerez trois ans et, le 1^{er} septembre 1995, vous êtes nommé procureur de la République à Montluçon. Vous gagnez donc l'Allier et Montluçon, la ville la plus peuplée à l'ouest du département, correspondant à l'ancienne province du Bourbonnais. J'ose espérer que monsieur le procureur aura trouvé, autant que possible, un peu de temps pour visiter les vignobles de Saint-Pourçain et le Bocage bourbonnais et ses belles forêts protégées.

Quatre ans plus tard, vous quittez le Bourbonnais pour la Bretagne, nommé procureur de la République à Guingamp. C'est la ville la plus orientale de la Bretagne, typiquement bretonne avec son quartier médiéval de maisons à pignon en granit rose. À quelques pas s'élève la basilique Notre-Dame du XVI^e siècle, chef-d'œuvre du gothique-Renaissance, et la splendide Fontaine Renaissance de la Plomée, décorée de nymphes, dauphins et griffons. Ce riche patrimoine architectural vous aura probablement invité à quelques pauses culturelles en admirant ces trésors artistiques.

L'année 2001 vous ramène en terre gardoise. Vous retrouvez la cité des Antonins. Nommé procureur de la République-adjoint à Nîmes, vous êtes chargé de la lutte contre la grande criminalité. Directeur de centre de stage, vous avez aussi la responsabilité d'organiser et d'évaluer les stages des auditeurs de justice et des personnes venant découvrir le fonctionnement d'une juridiction.

Après six ans vous partez pour la Haute-Savoie, nommé procureur de la République à Bonneville. Vous assumerez aussi la charge de correspondant du Conseil supérieur de la magistrature, des magistrats du parquet de la cour d'appel de Chambéry. Je ne sais si le parquet vous aura laissé un peu de temps pour profiter de la proximité du Mont-Blanc et du lac Léman.

Au gré de vos affectations, Monsieur, nous avons survolé, par la pensée, ces belles régions de France qui, tout au long de votre carrière, avaient aiguisé votre curiosité et suscité en vous de l'intérêt. Depuis 2009, magistrat honoraire, de retour à Nîmes, ce n'est pas dans une retraite, pourtant bien méritée, que vous vous installez. Partager votre expérience professionnelle avec les étudiants en droit vous tient à cœur, au point de prendre en charge les travaux dirigés en 2^e et 4^e année de droit à l'université Vauban. C'est encore avec cette même volonté de servir que vous serez, pour quelques années, magistrat réserviste au parquet de Nîmes.

Après cette évocation trop brève des années si bien remplies que je viens d'évoquer, je crois pouvoir dire, Monsieur, que vous êtes vraiment un humaniste, car c'est bien l'homme qui fut au centre de vos préoccupations tout au long de votre carrière de magistrat. C'est bien ce choix que vous faisiez lorsque vous avez décidé de préparer le concours d'entrée à l'École nationale de la magistrature. Aujourd'hui, bien que magistrat honoraire, l'homme demeure toujours au cœur de vos préoccupations, vous conduisant à vous investir et à présider l'Association gardoise d'aide aux victimes d'infractions pénales. Enfin, je pense encore à la communication que vous donniez à notre académie le 15 mai 2015 intitulée : « La justice restaurative, une justice humaniste ». Une justice humaniste, n'est-ce pas là l'expression d'une certaine idée de l'humain ?

Cher Confrère, l'académie est heureuse de vous compter parmi ses membres résidents. Recevez nos plus vives et cordiales félicitations.

Bernard Fougères, président